

Eschau s'engage dans la lutte contre le frelon asiatique !

Le frelon asiatique ou **frelon à pattes jaunes (FAPJ)**, espèce invasive, est un grand prédateur d'abeilles à miel et d'insectes en général. C'est pourquoi la commune d'Eschau a développé avec l'association des Apiculteurs de Strasbourg (ASAPISTRA) un plan de lutte communal.

La commune a ainsi financé l'achat de 35 pièges sélectifs de FAPJ qui ont été distribués à des habitants volontaires pour participer au piégeage.

Après l'organisation d'une réunion publique en vue de recruter des habitants volontaires et ainsi mailler le territoire et quelques aléas liés à la livraison des pièges, le plan de lutte communal contre le FAPJ est entré dans sa phase opérationnelle avec la distribution de pièges aux habitants volontaires le jeudi 2 avril 2026.

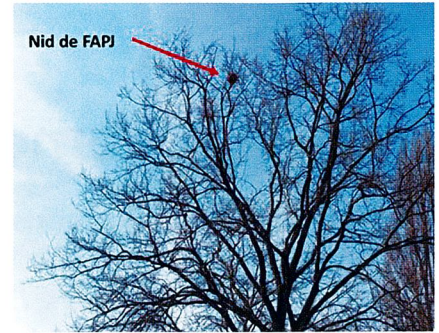
Le piégeage a lieu essentiellement au printemps dans le but de capturer les reines fondatrices à la sortie de l'hibernation avant qu'elles ne fondent une nouvelle colonie.

Les habitants volontaires ont été formés par ASAPISTRA à l'utilisation des pièges et sur les périodes de piégeage à respecter pour limiter les impacts sur les autres espèces non-cible.

Des pièges à FAPJ seront également mis en place et suivis par ASAPISTRA dans certains espaces publics communaux afin de parfaire le maillage du territoire. Merci de pas toucher ces pièges.

Bon à savoir : dans le cadre du plan de lutte communal, la commune rembourse, sous conditions, la destruction de nid de FAPJ :

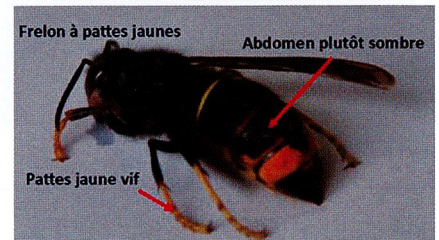
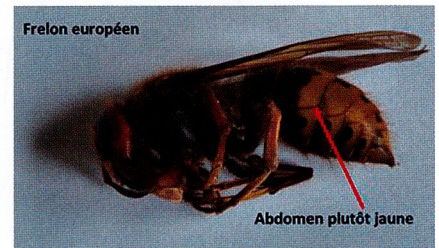
- Facture attestant la destruction d'un nid de FAPJ sur le ban communal,
- Photos prouvant que la colonie détruite est bien un nid de FAPJ situé sur le ban communal,
- Copie du Certificat de destruction en cours de validité de l'opérateur réalisant la prestation de destruction,
- Engagement du prestataire à n'utiliser qu'un biocide non rémanent (par ex. pyrèthrine),
- Justificatif de domicile du bénéficiaire,
- RIB



La lutte contre le frelon à pattes jaunes est l'affaire de tous. N'hésitez pas à signaler à la mairie toute détection de nid de FAPJ sur le territoire de la commune.

Chaque nid détruit produisant environ 150 futures fondatrices de colonie, piégeage et destruction des nids actifs limitent l'expansion du FAPJ.

C'est l'affaire de tous !



La fête du vélo sera transfrontalière !

La Fête du Vélo aura lieu cette année le dimanche 14 juin.

Cette édition prendra une dimension transfrontalière puisque l'itinéraire nous mènera en Allemagne dans la commune de Hofweier avec laquelle Eschau est jumelée depuis plus d'un an. Un premier temps fort de cette Fête du Vélo sera la rencontre sur le pont Pflimlin d'une délégation de la commune de Hofweier qui nous accompagnera jusqu'à destination.

Le repas de midi sera tiré du sac, le maintien au frais sera assuré pendant le déplacement.

- Desserts et boissons seront offerts par les municipalités jumelées.
- Départ à 10h depuis le foyer St-Trophime en face de l'abbatiale.
- Casque recommandé pour tous et obligatoire pour les moins de 12 ans.
- Les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.

- Distance à parcourir 40 km aller-retour.
- Pause de midi à Hofweier retour à Eschau vers 16h30.

Téléchargez le bulletin d'inscription obligatoire sur www.eschau.fr

À remettre en mairie ou à envoyer à mairie@eschau.fr avant le 11 juin 2026 ou retirez-le en mairie.